

ELECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL SCRUTIN DU 8 DECEMBRE 2022

COMITE SOCIAL TERRITORIAL Liste des candidats présentée par la Coordination Syndicale Départementale du Doubs CGT

M. ADAMI Vincent	attaché contractuel	Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche-Comté
M. HERRGOTT Thierry	agent de maîtrise principal	Exincourt
M. BURCEZ Pascal	adjoint technique territorial contractuel	Bart
Mme LOCATELLI Corinne	agent de maîtrise	Montenois
M. MARTINEZ Félix	agent de maîtrise principal	Bart
Mme HAAS Mylene	Emploi spécifique de catégorie A	Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche-Comté
Mme LAMBOLEY Caroline	Emploi spécifique de catégorie A	Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche-Comté
Mme COULLET Camille	Emploi spécifique de catégorie A	Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche-Comté
Mme MAZZUCCO Sandrine	Emploi spécifique de catégorie A	Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche-Comté
Mme SAMPAIX Caroline	Emploi spécifique de catégorie A	Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche-Comté
Mme SCHEFFLER Karen	rédacteur principal de 2ème classe	Institut Superieur Des Beaux Arts De Besancon
Mme MESNIER Laetitia	adjoint administratif territorial	Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche-Comté





Élections professionnelles Fonction publique



Pour nos carrières, nos rémunérations, nos retraites.





Pour des élu·es engagé·es à nos côtés.

Attention, ce document n'est pas un bulletin de vote!

Voten CGT. c'est essentiel POUR DONNER AUX FUTUR-ES ÉLU-ES LES MOYENS

de défendre les droits et intérêts collectifs de toutes et tous les agent·es statutaires et contractuel·les pour un meilleur service public, du local au national.

- Augmentation des traitements/salaires par le dégel du point d'indice, avec le minimum de rémunération à 2000 euros brut ;
- Instauration du temps de travail à 32h00 ;
- Création d'emplois statutaires ;
- Retraite à 60 ans maximum avec une pension d'au moins 75 % du traitement/salaire brut des 6 derniers mois ;
- Mise en oeuvre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- Abrogation du jour de carence ;
- Intégration des primes dans le traitement indiciaire ;
- Doublement du traitement/salaire entre le début et la fin de carrière ;
- 10% du temps de travail consacrés à la formation professionnelle ;
- Financement du CNFPT à 3%;
- Développement des Comités d'Activités Sociales et Culturelles (CASC).

AU CST

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Je vote la CGT POUR DES REPRÉSENTANT-ES QUI INTERVIENDRONT

pour de meilleures conditions de travail et sur les questions qui nous concernent tous et toutes et plus particulièrement sur :

- l'organisation, le fonctionnement des services (restructurations, transferts et privatisations, temps de travail...);
- les questions relatives aux effectifs, emplois et compétences ;
- le régime indemnitaire (RIFSEEP...) ;
- la formation, l'insertion et la promotion de l'égalité professionnelle ;
- l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail ;
- la participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire et à l'action sociale.

LE JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022, UN SEU

UN SEUL TOUR DE SCRUTIN, CHAQUE VOIX COMPTE!









www.cgtservicespublics.fr